MERULIX

TRAITEMENT INSECTICIDE PROFESSIONNEL DES CHARPENTES

DÉFINITION—PROPRIÉTÉS

MERULIX est un traitement curatif et préventif des champignons lignivores de pourriture cubique notamment Serpula lacrymans, appelé communément MERULE.

CARACTÉRISTIQUES

MERULIX est un concentré émulsifiable.

Nature du concentré……..Liquide ambré

Masse volumique à 20°C……1 kg/dm^3

P.H……7

Point éclair……..> 55 °C

Concentration d'utilisation……10 %

Diluant……..eau

Produit concentré

Matières actives :

- Ammonium Quaternaire
- Ne contient pas de P.C.P.

MODE D'EMPLOI

L'émulsion s'obtient en ajoutant 10 volumes de MERULIX dans 90 volumes d'eau.
La dilution est instantanée et l'homogénéisation se fait par simple brassage.
L'application s'effectue par injection suivie d'une double pulvérisation de manière à ce que toutes les surfaces à traiter soient imprégnées abondamment.
S'utilise sur tous supports poreux : béton, bois, terre cuite, etc...

PRECAUTION D'EMPLOI

Se reporter aux prescriptions de la fiche de données de sécurité disponible sur www.quickfds.com

PRINCIPE FONDAMENTAL DE LA LUTTE CONTRE LA MERULE

La Mérule peut se développer dans un endroit sec si elle va chercher l'humidité à côté. En effet, elle se développe par cordonnets et traverse les murs.
Les différentes phases du traitement sont les suivantes :

1. Supprimer la cause c'est-à-dire l'humidité (remontée capillaire, fuites, étanchéité des fenêtres, condensation…). Réaliser une ventilation efficace dans les caves, sous-sols, vides sanitaires…

...Suite au dos...

CONDITIONNEMENT

Bidons 20 Litres,

soit 200 Litres de prêt à l'emploi

STOCKAGE

Conserver le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière du jour.

Hors Gel.

Ne pas conserver à plus de 40°C.

AFAQ ISO 9001

SODIF
Fabricant & Distributeur

ZA Collagnon
26770 St Pantaléon Les Vignes
Tél : +33 (0)4 75 27 49 00
Fax : +33 (0)4 75 27 49 01
contact@sodif-france.com

SODIF
Fabricant & Distributeur

2. Traitement :

- Enlever tout ce qui recouvre le plancher (linoléum, cire, vernis, par ponçage ou décapage)
- Mis à nu des murs, par piquage des enduits morts pour arriver au mur (tant que l'on trouve des cordonnets, on pique).
- Brûlage, si cela est possible, à la lampe à souder, chalumeau, des sols, des murs, afin de détruire toute fructification en surface.
- Injection dans les murs du traitement pour stopper et détruire le champignon et éviter qu'il revienne (une injection tous les 50 cm au 2/3 de l'épaisseur du mur).
- Les murs et maçonneries, une fois brûlés et injectés, reçoivent une application de surface par un produit fongicide.
- Traitement des bois. Les huisseries de portes, parquets seront traités par un produit fongicide par injection puis application en surface.

Les informations contenues dans ce document sont destinées à aider les utilisateurs. Elles ne sont données qu'à titre indicatif et ne sauraient engager notre responsabilité, les conditions d'emploi échappant à notre contrôle.
Les caractéristiques citées des produits fabriqués dépendent des conditions de conservations et de mise en œuvre.
Les renseignements que nous donnons reflètent la réglementation en vigueur et les connaissances techniques que nous avons acquises à la date de la notification de la présente fiche. Avant tout mise en œuvre, s'assurer que la présente fiche technique n'a pas été modifiée par une édition plus récente susceptible de prendre en compte des données nouvelles.

SODIF
Fabricant & Distributeur